

Compte - rendu Réunion commission agriculture durable
22 novembre 2016 à La Coquille

Présents :

Philippe FRANCOIS (Président Commission agriculture durable), Michel FRUGIER, Francis LEGOYER, Jean-Pierre PATAUD, Sandrine ROSSIGNOL (Chambre 24), Arnaud SIX (PNR), Irène DEMONT (PNR).

Ce compte –rendu s’appuie sur le powerpoint projeté

Excusés :

Béatrice Gendreau (CR ALPC), Geneviève Barat (CR ALPC), Patrick Gendre (CA 24), Sébastien Fissot (élu Parc)

MAEC

Le bilan de la campagne PAC 2016 est présenté avec les valeurs suivantes : 45 dossiers établis, 983 ha pour 626 204,65 € proposés à la contractualisation. En rapport avec le prévisionnel, sur le critère nombre de dossiers, établi en janvier 2016, le ratio avec les réalisations dépasse légèrement le 65 %.

Le recrutement des agriculteurs volontaires a été établi par plusieurs réunions publiques (4), après envois de courrier (autour de 1 000 courriers). Les intentions d'établir un dossier MAEC avaient été recueillies, soit une centaine. La réforme de la PAC 2015-2020, avec la fin de la PHAE et les aléas sur l'ICHN, associée aux crises de filière d'élevage, ont généré un effet d'annonce, avec un grand volume d'intentions déclarées.

Sur les 983 ha engagés, 42 % le sont sur des mesures de type "prairies fleuries", pour un engagement comptable de 20 %. Cette mesure agro-écologique, à obligation de résultats sur la diversité floristique de la prairie, n'est pas rejetée par les agriculteurs. La liberté de moyens techniques leur paraît pertinente et motivante.

Sur l'instruction des dossiers, y compris 2015, l'ensemble devrait l'être début 2017. L'essentiel des agriculteurs ont touché une Avance de Trésorerie Remboursable (ATR). Cependant la traçabilité des versements sur le compte des bénéficiaires n'est pas bonne.

2016 est fortement marqué par la tension budgétaire actuelle. Des inquiétudes sur le cofinancement MAEC, sur la part Etat pour l'enjeu biodiversité, ont incité les élus du Parc à se mobiliser. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les services concernés. Cette démarche a été soutenue et suivie par plusieurs parlementaires, périgourdins et haut-viennois.

Un communiqué de presse récent (06 novembre 2016) du Ministre de l'Agriculture fait état d'une rallonge budgétaire de + 50 M€. La question du partage cette enveloppe, inter et intra régions, est posée. Il semblerait que la région Nouvelle Aquitaine soit bien dotée, et que les besoins exprimés puissent être honorés.

Pour la campagne 2017, dernière année de déploiement du PAEC Parc, en lien avec les deux précédents millésimes, il est retenu de stabiliser la démarche : mêmes territoires et mêmes mesures qu'en 2016.

Un chantier reste à organiser, l'évaluation de ce PAEC. Une articulation est à prévoir avec l'évaluation de la démarche régionale.

Marque Parc

Dindon : Difficile de mobiliser de nouveaux marqués sur cette production. Le nombre de marqués devrait passer de 3 à 2 en 2017 et à 1 en 2018, seul René Lachaize continuerait.

Un avenant pour marquer les produits transformés sur le Parc de M. Lachaize est envisagé en 2017.

Miel

Ne pas déroger au fait d'avoir une miellerie conforme.

Miellerie collective semble compliquée à mettre en place. Il existe une CUMA en Haute-Garonne, voir comment ils fonctionnent.

Fermes pédagogiques

L'accompagnement individuel par la structure « De sève et d'écorce » devrait se poursuivre, par une prestation de 8 demi journées + une journée de formation à destination de l'ensemble des marqués qui font de l'animation pédagogique.

Hébergements touristiques

Il est urgent de faire une plaque pour la marque, il serait bien que les hébergeurs l'aient avant la saison, dès le printemps.

Un devis a été demandé

Offre fermière

Basée sur les labels Bienvenue à la ferme, marchés de producteurs, marque Parc, accueil Paysan, agriculture biologique.

Ne pas déroger à la règle et contacter les producteurs sans labels pour les prévenir qu'on ne pourra pas les inscrire sur l'offre fermière en 2017.

Un producteur est inscrit saveurs en pays de Nexon (label qui disparaît), il est aussi (à priori) labellisé marchés de producteurs, à voir.

Projet cantines gourmandes

S'achève en octobre 2017, déjà pas mal d'actions menées à mi parcours. La formation des cuisinières devrait s'achever le 19 janvier par un atelier cuisine à l'école de Chalais.

C'est l'action 4 qui a été la moins abordée jusqu'à maintenant, et qu'il faudra développer en 2017 : travailler avec les commerces locaux.

Le Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Il s'inscrit en prolongement du projet « cantines gourmandes ».

Il est souhaité vivement par le parc. Le parc constitue une entité territoriale ayant toute légitimité pour mettre en place un projet de ce type.

Il faut rappeler l'importance du diagnostic du territoire dans cette démarche, il est important d'avoir une vision précise de l'offre et de la demande, de l'ensemble de tous les partenaires impliqués dans l'alimentation d'un territoire avec une approche transversale de la problématique : foncier, installations agricoles, transformation des produits, boutiques de producteurs, agritourisme, formations...

Il est important de pouvoir faire un travail collaboratif avec les structures territoriales : communautés de communes, Pays (Pays Périgord Vert) ...qui peuvent avoir des actions allant dans le même sens. Et aussi, il est important de travailler avec les structures qui ont déjà des données : Chambres consulaires, départements, plateformes de restauration collective, plateformes agrilocal...

Le comité de pilotage sur le projet Cantines gourmandes peut constituer une amorce de comité de pilotage à un plan alimentaire territorial.

Un stagiaire pourrait être recruté en 2017 pour travailler à un diagnostic territorial.

Un premier budget a été établi au vu des actions à mettre en place pour 2017 pour permettre à ce que fin 2017, un premier PAT soit élaboré avec ses différentes orientations et actions et un calendrier des actions.

- Elaborer un premier document servant de base à la demande de financements
- Recruter un stagiaire en Master sur 6 mois pour travailler au diagnostic de territoire (Géo avec pôle SIG ou agro) => Récupérer auprès des différentes structures des données relative à :
 - o l'offre, produits agricoles et agro-alimentaires
 - o La demande : Restauration collective ou privée, cantines scolaires, centres de loisirs, EHPAD, hôpitaux, administration), chiffres concernant la consommation des particuliers sur notre territoire
 - o Les nombreux partenaires impliqués sur notre territoire sur l'alimentation : Plateforme de commercialisation restauration collective, services des chambres d'agriculture, acteurs par filière, collectivités
- Impliquer les partenaires pressentis dans des actions autour de l'alimentation, débat participatif, soirée, thématiques, visites organisées.
- Travailler sur le foncier et l'installation agricole par des sessions de développement durable, notamment sur la thématique de l'implication des collectivités dans l'achat de foncier agricole, visite et retour d'expérience, visites de fermes expérimentales, comme ferme de l'Ile de Chaillac, ou fermes d'avenir en Touraine.
- Travailler sur l'approvisionnement local de la restauration collective, dans le prolongement du projet cantines gourmandes continuer la formation des cuisinières sur d'autres secteurs du parc, notamment en Haute Vienne en faisant appel à la chambre 87 (Hughes Aubry) qui pourrait être prestataire avec Interbio Nouvelle Aquitaine (Véronique Baillon). Contact déjà pris.
- Action d'éducation au goût, gaspillage, etc... grand public et écoles : En lien avec le Pôle éducation à l'environnement du Parc (Adeline Chozard), faire un événement fort qui mobilise le plus d'école sur le territoire. 1^{ère} idée : Faire un concours de recettes

imaginées par les écoles. Les écoles en lien avec un producteur local réalisent chacune une recette, voir l'illustre. Un prix est remis aux 3 meilleures recettes et un recueil de toutes les recettes est édité au final.

Le budget semble faible pour certaines actions, il faut en augmenter le montant.

Concours prairies fleuries

Bilan 2016 : Très bons retours, remise des prix à la journée du Parc, Cyril Fargeot, 1^{er} prix en local, concourt au concours agricole de Paris, catégorie prairie de plaine en fauche (avec pâturage limité).

En 2017, 5 éleveurs pourraient être intéressés dans le secteur de Vayre. Le Parc serait toujours organisateur avec l'aide de Lucie Blondel du Syndicat Mixte Vienne Gorre (SMVG).

Espèces invasives

Un comité de réflexion devrait être créé au sein du parc autour des espèces invasives et espèces envahissantes pour faire de la veille et de l'information grand public et agriculteurs.

Le blaireau semble préoccupant par rapport à la tuberculose bovine.

Un arrêté en Dordogne fixait en 2014 les règles de surveillance de la transmission potentielle de la tuberculose par les blaireaux. Il serait intéressant de voir où en sont les analyses effectuées => le parc prendre contact avec les GDS.

Budget pour 2017

Action	Détail de l'action	Budget 2017
Marque	Communication outils pour marqués(étiquettes, pochettes kraft...)	3000
	Communication plaques logo valeurs du pnr à apposer en façade	5000
	Formation/accompagnement des marqués en matière d'animations pédagogiques (prestation)	2500
Offre fermière	Changement de format Graphisme + impression	6000
Climagri	Prolongation de l'action jusqu'en juin 2017 déjà	14000 + 7500 (report 2016)

	budgété	
Projet cantines	Déjà budgété	15100
Plan alimentaire territorial	Voir tableau ci-dessous	Entre 18000 et 20000
Concours prairies fleuries	Concours 2017 sur Vayre (déplacements salon + paniers récompense prix)	1500
Espèces invasives	Petits matériels (lâchers Torymus, confusion Carpocapse)	1200

Budget PAT 2017

Actions 2017	Budget en euros révisé	Comment
Finaliser le futur document d'objectif du Plan Alimentaire Territorial du Parc à la mi avril 2017 pour contrat parc 2018-2020	-	Tps agent
Diagnostic territorial de l'offre et de la demande (stagiaire 6 mois)	4000	Annuaire et carte de l'offre et la demande et ensemble des acteurs concernés
Co-construire, travail multi-partenarial, associer l'ensemble des partenaires à la démarche du futur PAT, par des actions participatives	3000	Continuer à impliquer les différents partenaires en mettant en place des actions communes ou soirée débat thématique
Travailler sur le foncier et l'installation agricole (réunions et SSD)	3000	Accompagner les porteurs de projet, Travailler sur les collectifs de porteurs de projet Travailler sur l'acquisition de foncier par les collectivités Mettre en place une session de développement durable sur ce thème (ex Coussac Bonneval avec terre de Lien)
Travailler sur les outils de transformation en fonction des besoins sur le territoire	-	Atelier de transformation: Veille et conseils dans ce domaine
Travailler sur l'approvisionnement local de la restauration collective	5000	Continuer le projet cantines gourmandes Mettre en place une session de développement durable sur la restauration collective Mettre en place une nouvelle formation à destination des cuisiniers des cantines scolaires sur les secteurs de St Laurent s Gorre, St Mathieu, Chalus, Dournazac, pour fin 2017- 2018
Action d'éducation au goût, gaspillage, etc... grand public et écoles en lien avec pole education à l'environnement	5000	Mettre en place à destination des scolaires des animations autour du goût , de la biodiversité cultivée et du gaspillage
TOTAL euros	20000	